

Bulletin Municipal n° 59

CHAUSSENAC



11 Novembre 1918
11 Novembre 2018
Rendons hommage aux 28
enfants de Chausсенac
« Morts pour la France »

OCTOBRE 2018

Éditorial

Lorsque les projets se réalisent

Il est justifié d'être sceptique et dubitatif face aux projets promis dont on abreuve les citoyens. Nous sommes souvent d'une part dans l'incapacité de bien connaître l'intérêt de ceux-ci et d'autre part dans l'attente de leur concrétisation.

Par contre, je suis de plus en plus persuadé qu'à l'échelle d'une commune rurale comme la nôtre, on a les moyens d'informer régulièrement les habitants en toute transparence et de mesurer les résultats et les efforts concrets. Vous trouverez à ce propos-ci après, un bilan d'étape de projets municipaux.



Pour les bénévoles des associations, la satisfaction est d'autant plus partagée que la réussite est grande.

Aussi, Chaussenac peut être fier de l'année 2018. La saison estivale a été marquée par les prouesses de notre équipe de foot et le succès de la "Fête de la Terre" du 15 août avec 4 000 participants. D'autres manifestations méritent aussi d'être évoquées : les soirées théâtre, jazz, l'expo "Patrimoine", la fête patronale, la kermesse du Club, la rando-aligot, ...

Ces manifestations ludiques ne nous ont pas empêché de réfléchir à des sujets plus sérieux comme ce fut le cas avec le débat sur le foncier agricole, facteur essentiel pour l'installation de jeunes au pays, ainsi que sur la position prise par la municipalité face au danger que constituent les traités TAFTA, CETA et MERCOSUR.

On vous donne rendez-vous pour la ou les manifestations qui vont se dérouler à Chaussenac et à Pléaux à l'occasion du Centenaire de la fin de la terrible guerre 14-18 où tant de jeunes de nos communes rurales sont morts au combat. Devoir de mémoire oblige.

J. KLEM
Maire

Nouvelles adresses :



Mairie de Chaussenac : 4 rue de la Mairie 15700 Chaussenac
Téléphone : 04-71-69-02-01 ; Fax : 04-71-69-00-07
mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr
et site internet : www.chausсенac.fr

Agence Postale : 6 Place St Etienne 15700 Chaussenac
Téléphone : 04-71-69-04-18

Bulletin communal semestriel d'information
Nombre de tirage : 350
Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01
Mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr

Comité de rédaction
Réalisation : Jacques Klem assisté d'Isabelle Capel et
Véronique Lescure
Imprimerie : I2S – 15000 AURILLAC

Lorsqu'il est utile, voire nécessaire, de débattre...

PEUT ON ENVISAGER L'AVENIR DE NOS COMMUNES RURALES SANS AGRICULTEURS ?



Amené à constater l'évolution de nos communes rurales, notamment la nôtre, je suis parvenu à dégager des évolutions profondes, qui risquaient de mettre carrément en danger l'avenir économique et social de celles-ci.

De quoi s'agit-il ?

- le prix du foncier est en augmentation constante, dépassant allégrement les 8000,00 € par hectare, malgré l'intervention de la SAFER, censée réguler le marché pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs ou conforter des exploitations sur place.
- depuis ces cinq dernières années, la majorité des hectares "libérés" à la vente sur la commune ont été acquis par les agriculteurs qui n'habitent pas sur place. Ainsi constate-t-on qu' à Chaussezac 1 exploitant sur 3 vit en dehors de la commune !...
- les effets positifs du remembrement réalisé il y a une quarantaine d'année afin de regrouper les terres autour des sièges d'exploitation risquent d'être supprimés.

Fort de ces constats, nous avons contacté le Syndicat des Jeunes Agriculteurs pour organiser un débat sur ces questions. C'est ainsi que s'est tenue une réunion publique le 26 juin dernier, en présence de Francis FLAGEL Président départemental des JA. Bien que l'on ait été en pleine saison de fenaison, une quarantaine de personnes ont assisté et participé au débat à la salle des fêtes. Cette forte participation attestait bien l'intérêt du sujet... bien que délicat... voire "passionnel". La réunion a eu le mérite de bien poser le problème, même à l'échelle départementale, via la presse notamment. Il eut été ambitieux de trouver des solutions immédiates... mais des pistes ont été ouvertes. Cela valait bien d'être proposé.

Citons en vrac les constats, les idées et suggestions formulés :

- nécessité de conserver les caractéristiques d'une agriculture de "taille familiale",
- assouplir le statut du fermage,
- permettre au propriétaire d'être assuré du paiement du fermage pendant les 5 premières années du bail, par prélèvement automatique sur les primes PAC du fermier,
- mettre en place des systèmes de location-vente du foncier,
- impossibilité pour un jeune agriculteur d'acquérir du foncier dans la mesure où il lui faut investir en moyenne 350 000 € pour les bâtiments, le cheptel et le matériel.

- considérer le foncier comme un "outil de travail" et non un investissement spéculatif.

- baser l'agriculture sur une juste et stable fixation des prix plutôt que sur les primes (PAC, ICHN...)

- le foncier est une problématique urgente pour penser l'avenir de notre agriculture de montagne (2000 exploitants vont prendre leur retraite dans le Cantal d'ici dix ans !)

- peut-on imaginer un système de plafonnement du prix des terre par région agricole ?

- vivre et travailler au pays, c'est également vivre et participer à la vie associative locale et communale avec sa dimension sociale et solidaire !..

PS : je tiens également à souligner l'invitation de Monsieur CUSSET Président départemental de la SAFER avec qui j'ai pu échanger, début juillet, sur ce sujet à Aurillac. La SAFER est souvent confrontée à la logique du marché (de l'offre et de la demande) ; dans les transactions 1 hectare sur 2 est attribué à un jeune agriculteur (pas seulement résident(e) sur la commune), parmi les pistes de réflexion : à l'image des aveyronnais faire appel à des investisseurs extérieurs pour acheter du foncier ; imaginer un fonds de garantie pris sur la DJA (prime installation des jeunes) pour payer les premiers fermages...à suivre !

J. KLEM



Informations diverses : de l'Europe au local via le national....

Le PDG de LACTALIS (groupe laitier et agroalimentaire) Emmanuel BESNIER se porte bien ! Classé 9 au tableau des milliardaires de France (12,5 milliards).

Communiqués à foison en juillet dernier :

La presse a largement diffusé de multiples déclarations des élus régionaux et départementaux et Préfet à propos des travaux de contournement de St Flour :

« *Cette route aurait dû voir le jour, il y a plus de 20 ans, j'ai milité fortement pour cela.. C'était une réelle priorité pour le désenclavement du Cantal depuis l'autoroute A75 via Murat, Aurillac..* » Pierre JARLIER

« *Ce contournement va assurer une connexion moderne à deux axes routiers majeurs du département, l'A75 et la RN 122.* » Serge DELRIEU (Sous Préfet)

À propos de la ruralité :

« *Ils devront nous assurer que nos territoires ruraux désormais intégrés à la Région Auvergne Rhône Alpes classée par l'Europe parmi les deux régions les plus riches de France, bénéficieront du même niveau de soutien qu'auparavant..* » Bernard DELCROS. (sénateur)

« *à propos de l'interdiction du glyphosate... un délai de 3 ans est nécessaire...* »

« *nous sommes inquiets sur les futurs accords commerciaux Mercosur...* » Vincent DESCOEUR et J-Y BONY (députés).

Une déviation à SALINS pour 10 millions d'euros ? Quinze exploitations agricoles risquent d'être lourdement impactées par ce projet de déviation. Les réactions sont viventes... Une lettre envoyée au Préfet du Cantal a été envoyée par un collectif, qui rassemble déjà 52 élus, agriculteurs et propriétaires. Ce collectif estime à juste titre que le vrai désenclavement passe par une liaison rapide du Nord Cantal à l'A89, ou des créneaux de dépassement supplémentaires entre St Martin Valmeroux et Mauriac.

Les sombres perspectives budgétaires européennes :

Victimes à la fois de la perte annuelle de 10 milliards d'euros de ressources, du fait du Brexit, et de la volonté d'injecter 15 milliards d'euros dans de nouvelles politiques communautaires (numérique, jeunesse, climat, accueil des réfugiés, sécurité). Le budget de la PAC enregistrerait une baisse de 5 % et celui de la cohésion une baisse de 10 %. Représentant aujourd'hui 72 % du budget total de l'Union, ils n'en représenteraient plus demain que 58 %. La PAC n'atteindrait plus que 365 milliards d'euros sur l'ensemble de la période (contre 408,3 pour 2014-2020, avec notamment une baisse moyenne de 3,9 % des paiements directs).

Lorsque la forêt cantalienne s'agrandit ... :

Les surfaces plantées ont cru entre 1946 et 2003 grâce aux subventions au boisement du FFN (Fonds Forestier National), par contre les autres surfaces sont souvent des anciennes parcelles agricoles dans les vallées transformées en "friche". La mise en valeur de ces parcelles souvent morcelées est difficile vu les problèmes d'accessibilité (manque de piste) et des prix du bois sur pied.

Billet d'humeur :

N°1 L'affaire de la présence de salmonelles dans une usine du grand groupe laitier LACTALIS a suscité de multiples reportages édifiants... sur la répartition des profits de l'entreprise entre les producteurs de lait, les transformateurs et les grandes surfaces. De quoi laisser sans voix le Ministre de l'Agriculture et les syndicats agricoles.

N°2 vœux 2018 : la presse locale nous a abreuvé une nouvelle fois de compte-rendus bienveillants sur les vœux bien "protocolaires" des municipalités, intercommunalités, du département, de la Région, des parlementaires.. ça change des manifestations "coupe-ruban" pour inaugurer les réalisations dont l'avenir nous dira l'intérêt réel ; .une fois encore la "ruralité" a reçu ainsi mille message de bonheur et d'espoir... on verra...

N°3 : Fibre optique en 2022 ?... Les sixièmes assises nationales de la fibre optique se sont déroulées le 7 avril au Campus, Centre National de Formation du très haut débit d'Aurillac; Durant cette journée de rencontres entre professionnels et élus, une table-ronde portait sur le déploiement du très haut débit sur le territoire. Et le message a été clair : malgré les annonces du gouvernement pour un THD pour tous en 2022, cet objectif ne pourra être tenu car produire cinq millions de prises par an est impossible.

Présence postale :

Le Cantal compte 133 points de contact dont 72 agences postales (APC). Leur pérennité peut-être mise en question (hélas) compte tenu de la baisse significative du secteur courrier, du numéraire (vu les augmentations des paiements par carte bancaire...) et la concurrence des services colis (exemple : Amazone avec son propre réseau).

À Parlan (Châtaigneraie) : les conseillers municipaux, aidés d'une quarantaine de bénévoles ont construit une salle des fêtes multi-associatives de 380 m² ! Le chantier a duré 2 ans.

Quel avenir pour les lignes ferroviaires du Cantal ?

Une motion proposée par le Groupe démocratique a été adoptée à l'unanimité par le Conseil départemental. Elle réclamait le maintien de toutes les lignes ferroviaires (voyageurs et fret) qui traversent le Cantal : « *Les annonces faites lors de la présentation du "nouveau pacte ferroviaire" concernent la suppression de 9000 km de lignes concentrées sur le Massif central. Les inquiétudes sont grandes quant à leur avenir car aucune piste de financement n'est avancée pour leur rénovation et ce ne sont pas les seules Régions qui pourront assurer. Ces lignes utiles aux populations et aux territoires, aux salariés, aux étudiants, aux citoyens...* » a exposé Michel Cabanes.

4 000 visiteurs... à Bellevue et aux Cayres !



Notre commune n'est certainement pas prête à accueillir de nouveau près de 4 000 visiteurs en une journée...

En effet, qui eut cru que le concours départemental de labour puisse rassembler une telle foule venue de tout le Cantal et la Corrèze. C'était sans compter l'énergie déployée pendant plusieurs semaines par une équipe de jeunes agriculteurs de l'ex-canton de Pléaux. La diversité des animations proposées, ainsi que la dimension festive correspondaient bien à l'un des objectifs, que s'était fixé François FLAGEL Président départemental du syndicat des JA : *« Ces rencontres se veulent un lieu d'échanges privilégiés, répondant bien à la philosophie de notre syndicat : ne pas rester confinés dans nos exploitations. »*

La commune a apporté directement ou indirectement son aide pour assurer le succès de cette manifestation y compris en terme de sécurité, de publicité et versement d'une subvention exceptionnelle de 400,00 €. La mise à disposition des terrains (7 ha) par Sébastien LAC fut appréciable pour les organisateurs. La municipalité a également profité pour rappeler son engagement contre les traités TAFTA, CETA et MERCOSUR, qui risquent de pénaliser sérieusement l'élevage bovin français et plus particulièrement celui des zones de montagne face à l'importation massive de viande.



Les photographies ci-dessus, illustrent le succès de cette "Fête de la Terre" du 15 août 2018.



Service de l'eau et de l'assainissement

On vous avait indiqué sur le précédent bulletin municipal des principales modifications, qui seraient intervenues en 2018.

Cela est du à la loi NÔTRE, qui "obligeait" ou "incitait" les communes à transférer leur compétence de gestion de leur service "eau" et "assainissement" à l'échelle intercommunale.

Pour l'EAU : la gestion est assurée par le Syndicat des Eaux de Mauriac depuis le 1^{er} janvier 2018. On a mutualisé avec ce dernier notre employé communal Guy Seillier qui connaît bien le réseau et assure ainsi le suivi du service de proximité. Le relevé et la facturation seront assurés par le Syndicat des eaux. Le tarif est le même que celui fixé par notre commune en 2017.

A noter enfin que les travaux de renouvellement du réseau d'eau au village Cussac sera pris en compte financièrement par le Syndicat de Mauriac. Par contre les travaux "réseaux d'EAU" et voirie de la 2^{ième} tranche d'Escladines ont été pris totalement en charge par la Commune.

Compte tenu de la sévère période de sécheresse, il a été nécessaire de prélever 10 à 30 m³ par jour sur le forage, devenu bien utile...

Pour l'ASSAINISSEMENT : le transfert vers la Communauté de Communes du Pays de Salers a été certainement trop précipité. Le Conseil municipal a du voter un budget "annexe" assainissement, permettant de payer les charges 2018 et encaisser les recettes 2018, qui seront ensuite reversées en totalité semestriellement à la Communauté de communes. Le transfert sera effectif en 2019.

A noter que les budgets "assainissements" de la majorité des communes étant déficitaires, en 2019, il est probable que la taxe d'assainissement sera plus élevée ! (passant probablement au minimum de 1 € par m³ à 2 € par m³) . En effet, dans de nombreuses communes, l'équilibre financier se faisait grâce aux budgets de "l'EAU" qui étaient le plus souvent excédentaires...

Photo du passage annuel de l'hydrocureur dans le réseau d'assainissement collectif du bourg.



Quelques nouvelles du Syndicat des eaux de Mauriac, auquel nous adhérons.

Ce syndicat gère près de 300 km de réseau d'eau potable (dont 50 % des conduites ont plus de 50 ans !). La consommation journalière est de 2 300 m³ soit 230 litres par jour et par habitant (à usage domestique et agricole). Le rendement du réseau varie entre 67 et 73 %. Afin d'augmenter les ressources une étude est largement engagée pour réaliser des forages à Anglards de Salers près de Pons. Ils pourraient fournir près de 2 200 m³/jour. Le coût des travaux est évalué à 2 millions d'euros, auquel il faut ajouter 0,9 millions pour les réseaux. Notre commune est naturellement associée aux travaux préparatoires.

Programme d'investissement communal 2017-2020 : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- Tranche n°2 du hameau d'Escladines : renouvellement du réseau d'eau et voirie 2016-2017 **terminé**

2018 : coût : 47 100 € subventions : 7 264 € (DETR- État)

- Voirie communale et rurale : 5 000 € (entretien) en 2018.

- Isolation thermique-toiture mairie : 2016-2017 **terminé**

coût : 30 000,00 €
subventions : 10 000,00 € (Conseil Départemental)
4 261,00 € (DETR État)
3 400,00 € (Région)
1 700,00 € (Communauté de Communes)

- Accessibilité des bâtiments communaux : 2017-2018 **terminé**

coût : 15 190,00 €
subvention : DETR État... 948,00€
Région : 3 163,00€

- Achat d'une épareuse : en décembre 2017 **terminé** août 12 600,00€

- Achat d'un tracteur : 2018 **terminé**
coût : 49 200,00 € (moins 17 044 €
reprise ancien tracteur datant de 2003)
subvention du Conseil départemental
pour l'épareuse et le tracteur : 12 900,00 €

- Toiture du château d'eau : 2018 **terminé**
coût : 3 830,00€



EN COURS ou A FAIRE :

- * mur du cimetière (réfection)
- * plaques de rue et numérotation (2018) : 225 numéros + plaques.
- * hameau de CUSSAC : renouvellement du réseau d'eau, enfouissement des lignes électricité, téléphone, éclairage public, traitements des eaux pluviales, voirie. 2018-2019.
- * le retable dit de la « Vierge » est en cours de restauration.

À l'étude (budget 2019) : voirie de Cheyssiol et du Clos.

Point Multi Services (PMS)

Après négociation avec la SARL « Aux Amis Gourmands » (Anne Marie LAC et Jean Luc BARBAZANGE) la municipalité a décidé d'acquérir le fonds de commerce, l'équipement et le stock au prix de 10 000 €. La recherche de gérants est d'ores et déjà engagée avec la Chambre de Commerce du Cantal.

NB : Les conseillers continuent, pour le moment, à vendre le pain et le journal à la salle des fêtes.

Dernière minute



Finances locales



Où vont les impôts locaux ? (chiffres de l'année 2017 pour les habitants ou propriétaires de Chaussenac)

- * Taxe d'habitation :
- 24 676 € versé à la commune.
- * Taxe sur le Foncier non bâti (TFPNB) :
- 23 292 € pour la commune
- 2 951 € pour l'intercommunalité
- * Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :
- 1650 € pour l'intercommunalité.
- * Taxe sur le foncier bâti (TFB) :
- 25 187 € versé à la commune.
- 2 405 € pour l'intercommunalité .
- 39 034 € pour le Département.
- * Imposition forfaitaire sur le photovoltaïque :
- 922 € pour l'intercommunalité
- 922 € pour le Département.

* Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour le SIETOM et Communauté de Communes.

* Taxe sur les pylônes : 4 631 € versé à la commune.

Au total : * la commune perçoit 77 756 € dont

32 % de taxe d'habitation qui doit être supprimée, sans que l'on connaisse la substitution.

* l'intercommunalité perçoit 37 791 €

* le Conseil Départemental perçoit 40 406 €

* la Région : 956 €.

Finalement la commune perçoit seulement 49 % du produit des impôts locaux.

(source : Trésor public)

Exonération : au titre des taxes foncières sur propriétés bâties (2018) : 18 redevables sont exonérés au titre personnes âgées de plus de 75 ans et conditions modestes.

Les taux et autres critères financiers de Chaussenac comparés aux autres communes du Cantal (même catégorie de population) :

Charges de fonctionnement : **Chaussenac : 731 € / ht** Département : 1 047 € / ht

Produits de fonctionnement : **C : 1 129 € / ht** D : 1 495 € / ht

Encours de la dette : **C : 651 € / ht** D : 875 € / ht

Taux : Taxe habitation **C : 22,12** D : 21,27

Foncier bâti **C : 16,61** D : 17,79

Foncier Non Bâti **C : 92,21** D : 91,21

Dotations de l'État :

Elles représentent, rappelons-le, près de 35 % de nos ressources de fonctionnement.

Compte tenu de la faiblesse de notre potentiel fiscal (revenus faibles de la moyenne de la population, au regard d'autres communes de même catégorie), l'État nous a versé en 2018 une dotation supplémentaire (exceptionnelle) de 28 500,00 €.

Au total le concours financier de l'État pour 2018 s'élève à :

- Dotation Globale de Fonctionnement DGF : 125 766 € soit 417,79 € par habitant
- Dotation de Solidarité Rurale DSR : 48 653 €
- Dotation Nationale de Péréquation (en faveur des communes « pauvres ») DNP : 6 441 €

Comment avons nous construit notre budget communal en 2018 ?

Préambule n°1 :

La présentation et l'analyse des comptes administratifs 2017 et la préparation des budgets 2018 ont permis – pour ainsi dire de faire le point à mi-mandat sur l'action municipale. On ne peut espérer une augmentation du nombre d'habitants, ni de celui du parc immobilier. Les charges fixes ne peuvent qu'être assumées financièrement (entretien de 11 kms de voirie revêtue – 11 kms de chemins ruraux – éclairage public – entretien des bâtiments – charges de personnel...) Par contre la DGF (dotation de fonctionnement) versée par l'état risque de poursuivre sa baisse (elle est passée de 85 713 € en 2012 à 73 645 € en 2016), elle a été heureusement compensée en partie par la dotation de développement rural et les compensations diverses.

Soulignons, également, l'inquiétude face à la décision gouvernementale de supprimer la taxe d'habitation pour 80 % des redevables – sans que l'on sache comment et sur quelle durée s'effectueront les compensations pour le budget communal.

(NB : le montant de la taxe d'habitation actuellement versé à la commune s'élève à 25 000 € !)

Préambule n°2 :

L'application de la loi NÔTRE a bouleversé quelque peu l'élaboration de différents budgets. Il s'agit de la prise de compétence obligatoire entre 2018 et 2020 des services de l'eau et de l'assainissement par les intercommunalités – jusque là assurés – à Chaussenac – en régie municipale.

Pour l'EAU, la commune a choisi de transférer ce service, dès le 1er janvier 2018 au syndicat des eaux de Mauriac.

Pour l'assainissement, la Communauté de Communes du Pays de Salers va également exercer cette compétence à compter du 1er janvier 2018. Celle-ci sera assurée par la commune transitoirement tant sur l'aspect financier et qu'humain (avec remboursement trimestriel à la commune) pendant l'année 2018.

Au niveau budgétaire, il nous a fallu élaborer en conséquence :

- un budget principal
- un budget « assainissement » en partie équilibré éventuellement par une subvention municipale (ce sera la dernière année)
- un budget « lotissement »
- un budget CCAS.

Les comptes administratifs de l'année 2017 :

- Pour le budget principal :

* les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 195 728 € (195 575 € en 2016), celles des recettes à 286 884 € (273 367 € en 2016). L'excédent de fonctionnement s'élève donc à 91 156 € soit 12 965 € de plus qu'en 2016.

Cela indique une bonne maîtrise des charges de fonctionnement.

* les dépenses d'investissement se sont élevées à 113 399 € pour réaliser des travaux de voirie à Escladines, l'achat de mobilier bureau, d'isolation thermique et accessibilité de la mairie et salle des fêtes. Les recettes ont été de 130 763 €. Le déficit de 17 364 € s'explique principalement par le retard de versement de subventions.

-Pour le budget « eau-assainissement » de l'année 2017 :

* les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 61 754 € et les recettes à 57 216 € induisant un déficit de 4 537 € (s'expliquant en grande partie par l'augmentation de l'achat d'eau au Syndicat d'Ally pour les hameaux de Contres et Escladines).

* en investissement : les dépenses sont de 56 756 €, les recettes de 46 800 €, le déficit de 9 956 € correspondant à des retards de versement de subvention.

NB : les budgets « Lotissement » et CCAS n'appellent pas de remarques particulières.

Les budgets 2018 :

a) Le Conseil Municipal a acté le principe d'augmenter modérément les taux d'imposition à 2 %.

- la section « fonctionnement » a été élaborée dans la continuité des budgets antérieurs.

A noter, cependant, le faible montant des intérêts (5 100 €).

- la section « investissement » a permis de faire le point sur le solde des investissements à réaliser prévus au budget 2017 : - soit 6 500 € pour la réfection du mur du cimetière,

- 39 750 € pour l'achat d'un tracteur, figurant au tableau

des reports 2017 vers 2018,

- ainsi que le report d'un prêt de 29 000 € non encore

réalisé.

Les nouveaux investissements prévus au budget 2018 s'élèvent environ à 250 000 € financés par les excédents de fonctionnement (cf : autofinancement de 100 000 €), des subventions et seulement 10 000 € d'emprunts.

Les principales opérations sont : travaux dans les bâtiments communaux (10 000 €), la voirie du hameau de Cussac (120 000 €), des travaux d'électrification (16 000 €), travaux dans les logements communaux (10 000 €), la fin des travaux d'accessibilité à la salle des fêtes (4 800 €), la restauration d'un retable de l'église (23 000 €) bénéficiant de dons exceptionnels et importants...

A noter les travaux de renouvellement du réseau d'eau dans le hameau de Cussac (48 500 €) payé par le Syndicat des Eaux de Mauriac (cf : maîtrise d'ouvrage déléguée).

b) le budget « Lotissement » prévoit la vente d'un terrain (soit le deuxième lot).

c) le budget « assainissement » se substitue au budget « eau-assainissement » et ne prévoit principalement que des charges de fonctionnement (remboursées trimestriellement par la Communauté de Communes), et les recettes (facturation de la redevance aux usagers).

L'année 2019 sera plus simple... Espérons-le....

PS : Effectifs de la collectivité :

- la charge correspondante s'élève à 343,00 € par habitant (correspondant à la moyenne départementale)

- effectif :

- une secrétaire de mairie (MLJ) en congé longue durée
- un agent technique (GS) à temps plein
- une adjointe administrative à temps partiel (IC) 16 heures hebdomadaires
- une adjointe administrative à temps partiel (MJI) 9 heures hebdomadaires
- un contractuel (Agence postale) (VL) 16 heures hebdomadaires

AGRICULTURE ET RURALITE

- Baromètre de la santé agricole : chiffres 2017.

L'agriculture française s'est requinquée en 2017, au regard d'une mauvaise année 2016. L'agriculture française a pourtant produit plus entre 1970 et les années 1990 ; mais les prix ont chuté de quasiment 6 % entre 1970 et 1995.

- Aides européennes et nationales :
 - à l'échelle nationale les aides agricoles se sont élevées à 11,2 milliards d'euros en 2017 (soit - 3,9 % par rapport à 2016).
 - dans le Cantal : le montant moyen des aides versées par exploitation s'est élevé à 39 000 € en 2017 (aides PAC comprises).
- Installation "jeunes agriculteurs" dans le Cantal : de récentes statistiques indiquent que 41 % des installations se font individuellement et 59 % avec associés (GAEC). Les productions : 40 % en bovins viande, 20 % en lait, 16 % avec troupeau mixte, 24 % autres productions. Le montant des investissements nécessaires à l'installation atteint 372 000 € (il est en net augmentation).

Exemple à suivre. Venu de Condat pour assister à une réunion sur le foncier agricole à Chausсенac, Francis FLAGEL, le Président des Jeunes Agriculteurs du Cantal a apprécié les panneaux singuliers à l'entrée du village. Ceux-ci ont été plantés par les élus municipaux pour manifester symboliquement leur opposition aux traités de libre-échange et exprimer leur soutien aux agriculteurs. L'initiative a touché le Président des JA qui n'a pas manqué de commenter : « *Je ne comprends pas qu'il n'y en ait pas dans toutes les communes* », et le responsable syndical d'approuver : « *je suis fier de Chausсенac* ».



Les élus de Chausсенac ont installé des panneaux pour dire leur opposition au Ceta, au Mercosur et au Tafta

Les jeunes agriculteurs ont mené une campagne d'information et de sensibilisation pour interpeller les cantaliens et les touristes durant l'été : panneaux dans les prés, affiches... destinés à expliquer la problématique des importations de produits agricoles (notamment des bovins) du Brésil, Canada,...

- **Baisse du prix du fermage en 2018... est-ce un bon indicateur ?**

Réflexion... : Il faut tout d'abord rappeler que ce barème est calculé à l'échelle nationale depuis 2016 en fonction de l'évolution du revenu agricole à l'hectare (60 %) et pour 40 % de l'évolution du niveau général des prix de l'année précédente. Le montant du fermage applicable au 31 décembre 2017 est alors de 106,28 soit 3,02 % de moins que l'année précédente. Cette baisse indique bien la stagnation des prix agricoles. Indirectement la poursuite de la baisse du prix du fermage n'encourage pas les propriétaires à conserver leurs biens fonciers en cas de fin de bail du fermier.

Informations diverses

Circulation routière : l'évolution du trafic routier est certainement un indicateur de l'activité économique d'un département. Les statistiques fournies par le Conseil départemental indiquent une quasi stagnation du trafic sur toutes les routes départementales depuis 2013 ; par contre la circulation augmente sur l'autoroute A75 (Clermont Fd, St Flour, Montpellier) avec 20 550 véhicules par jour.

Élus de la montagne : l'assemblée départementale s'est réunie à Massiac le 21 juin en présence de la Présidente nationale : Marie-Noëlle BATTISTEL. Parmi les sujets abordés : le désenclavement numérique, le désert médical, la future gestion des barrages, les 80 km/h, ... acte II de la loi Montagne...



Typologie des exploitations agricoles de Chaussenac : on constate une augmentation progressive de troupeaux en vaches allaitantes (Salers et croisés Salers, Charolais) au détriment des troupeaux laitiers soit :

6 exploitations avec un troupeau laitier et un troupeau « vaches allaitantes »

11 exploitations avec un unique troupeau « vaches allaitantes ».

À noter un élevage de chèvres (Chaussenac-Brageac), un atelier de veaux en batterie (Cheyssiol) et bientôt un atelier « poules pondeuses » en semi-plein air à Cussac.

Chèque énergie pour foyer modeste :

C'est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à votre nom. Il est attribué au regard de vos ressources et de la composition de votre foyer. **Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi votre droit à bénéficier du chèque énergie.**

Avec le chèque énergie, vous bénéficiez également de droits et de réductions (en cas de déménagement, d'incident de paiement) et les attestations qui lui sont jointes auprès de votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel.

Renseignements tél. : 0 805 204 805.

ADMR : l'assemblée générale a permis de mettre en évidence l'importance des services offerts à la population, notamment pour les personnes âgées. Pour le secteur de Pleaux, on compte 16 579 heures d'intervention aux domiciles et 6 669 repas livrés en 2017.

L'effectif de salariés s'élève à près de 18 personnes. Le budget annuel est d'environ 400 000 euros. Il faut aussi remercier les bénévoles qui font vivre l'association.

Cadeau de Noël pour les retraités : ...

La Contribution Sociale Généralisée appliquée à compter du 1 janvier 2018 (CSG) est passée de 6,60 % à 8,30 % ; la hausse est déductible du revenu imposable.

"Ralentissez sur les routes-accélérez en EHPAD, ne dépassez pas les 80 ans !" fut l'un des slogans de nombreux manifestants du 30 janvier dernier largement suivi par le personnels des EHPAD du Cantal face aux manques de moyens humains et financiers qui s'aggravent...

Agenda depuis le ...



7 décembre : Conseil administration Centre de Gestion Fonction Publique.
J. KLEM

9 décembre : Repas de Noël -Club Inter-Ages

13 décembre : Noël pour les enfants, Bibliothèque

16 décembre : Noël de l'USC - J.M. DELBOS et Christian LESCURE

6 janvier : Expo-jouets DEJOU

7 janvier : Cérémonie des vœux de la municipalité

8 janvier : CONSEIL MUNICIPAL

19 janvier : Communauté de Communes : groupe de travail "assainissement". J.KLEM

19 janvier : Pose des panneaux - NON à Mercosur.

20 janvier : Réunion publique concernant le transfert de l'eau au Syndicat des Eaux
- Réunion Comité des Fêtes : J.KLEM et J.M. DELBOS

22 février : Commission Déploiement Présence Postale – Aurillac. J.KLEM

26 février : CONSEIL MUNICIPAL

13 mars : Commission appel d'offre « travaux Cussac ».

19 mars : Cérémonie "Anciens d'Algérie" FNACA. Repas etc...

22 mars : Réunion "Donneurs de sang" à Pléaux : A. COUSTEIX

26 mars : CONSEIL MUNICIPAL - vote des budgets

27 mars : Réunion "Secours populaire" à Mauriac- D. DEGOUL

6 avril : Bilan "Gendarmerie" à Mauriac. A.CHARLES

13 avril : Syndicat des Eaux à Mauriac. J.KLEM

15 avril : Repas "Club Inter-Ages"

20 avril : Belote du Comité des fêtes

8 mai : Cérémonie officielle, monument

13 mai : Thé dansant du Club Inter-Ages

18 mai : Syndicat des Eaux à Mauriac

1 juin : Réunion cantonale ADMR. A.COUSTEIX

4 juin : CONSEIL MUNICIPAL

9 juin : Soirée théâtre



15 Juin : Assemblée générale USC. J.M.DELBOS

21 juin : Commission de sécurité "concours de labour" à Aurillac. J.M. DELBOS

26 juin : Débat foncier agricole, Salles des fêtes.

1 juillet : Vin d'honneur avec les joueurs de l'USC

2 juillet : Conseil communautaire – Salers. J.KLEM

3 juillet : Préfecture, info sur le futur recensement de la population. J.KLEM

12 juillet : Réunion électrification. C.LESCURE

14 juillet : Fête nationale, monument

- Soirée JAZZ

18 juillet : Réunion avec les habitants de Cussac, à propos des travaux.

- Réunion "Comité des Fêtes"

*21 juillet : Fête du pain,
organisée par le Comice.*



25 juillet : Rencontre avec la SAFER à Aurillac. J.KLEM.

26 juillet : Soirée théâtre par l'Association Patrimoine.

30 juillet : CONSEIL MUNICIPAL

1 août : Début de chantier de restauration d'un retable à l'église.

2 août : Conférence de presse « Fête de la Terre » J.KLEM et S.LAC.

4 août : Inauguration de l'expo "Migrants d'Auvergne" (Patrimoine).

4-5-août : Fête Patronale



7 août : CONSEIL MUNICIPAL

11 août : Assemblée générale-Association du Patrimoine.

12 août : Kermesse "Club Inter-Age".

15 août : Fête de la Terre (JA de Pléaux) concours départemental de labour.

1 septembre : Thé dansant du Club Inter-Ages.

7 septembre : Réunion à Anglards de Salers, Communes forestières. J.KLEM.

10 septembre : Réunion plénière, élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence et Organisation Territoriale) à Mauriac.

12 septembre : Première visite du chantier à Cussac. J.KLEM et J.M.DELBOS.



État civil

Mention de décès et transcription, inhumation

28/11/17 à Clermont Ferrand (63) : Pierre, Jean MAISONNEUVE né en 1939 ;

24/01/18 à Entraygues sur Truyère (12) : Maria RODDE veuve MAZET née en 1919 ;

01/03/18 à Mauriac : Marie-Louise ANTIGNAC veuve BORNES née en 1928 ;

05/03/18 à Le Kremlin Bicêtre (94) : Jean VALLET né en 1945 ;

28/03/18 à Aurillac : Georgette, Simone MAZET née en 1926 ;

17/04/18 à Aurillac : Mariette, Mauricette BORNES née en 1935 ;

04/06/18 à Figeac (46) : Yvette, Louise, Camille BARRIER née en 1932 ;

27/07/18 à Brive (19) : Paulette, Léonie JUILLARD née en 1942 ;

06/08/18 à Mauriac : Marguerite MATHIEU née en 1928 ;

11/08/18 à Égletons (19) : René TAPHANEL né en 1925.

Naissance

08 août 2018 de Chloé Manon Lac, fille de Sébastien et Audrey Pierre au Clos.



Soutien aux associations (subventions communales 2018)

ACCA Chaussenac :	150 €	Donneurs de sang (Pleaux) :	40 €
ACPG (combattants) :	135 €	École de Pleaux (voyage) :	120 €
ADAPEI Mauriac :	40 €	Éleveurs Chevaux lourds :	40 €
ADMR Pleaux :	70 €	Éleveurs Multi races(Pleaux) :	25€
Amis de la lecture :	45 €	FNACA (Pleaux) :	75 €
Amis des Bêtes :	30 €	GVA Mauriac Pleaux Salers :	40 €
Ass. Dioc. Chaussenac :	180 €	JA Pleaux (concour labour) :	400 €
Ass. Interméd. Mauriac :	40 €	Journée de la Salers :	40 €
Ass. Patrimoine :	200 €	Loisirs créatifs :	55 €
Ass. Services Personnes :	40 €	Paralysés de France :	40 €
Ass. Sportive Collège :	40 €	Parents Élèves d'Ally :	300 €
Club Inter-Ages :	400 €	Pompiers Ally :	40 €
Collège de Pleaux :	80 €	Restaurants du Coeur :	60 €
Collège de Pleaux (voyage) :	80 €	Secours populaire Mauriac :	80 €
Comice Agricole :	420 €	US Chaussenac :	1900 €
Comice Agricole (Pleaux) :	55 €		
Comité des Fêtes :	400 €		
		TOTAL :	5 660 €



Les joueurs de l'USC à l'honneur

Voyage du Club Inter-Ages à Martel



Histoire locale

Casimir GINESTE maire de Chaussenac entre 1912 et 1922



Si son élection fut assez facile, ainsi que celle de son adjoint F. GELY, ce ne fut pas le cas des conseillers. Il y avait en effet, en compétition deux listes. Sur 200 votants environ, 7 candidats de la liste GINESTE obtinrent plus de 90 voix au premier tour, et 6 de la liste adverse, seul Casimir GINESTE obtenait la majorité avec 111 voix ?

A noter que la majorité des 24 candidats sont issus de familles disparues actuellement sur la commune (Andrieux, Bergeaut, Marty, Mialaret, Gely, Daubet, Demathieu, Labourel, Serre, Marche, Papon, Tissandier, Gire, Lafarge, et Filiol).

Seuls existent encore sur notre commune (les descendants) : Chanut, Deydier, Cheymol, Rigal, Delpeuch, Laygues et Raffy.

Source : archives communales.

NB : Casimir Gineste s'était marié à la fille du Docteur Lachaze qui fut maire de 1878 à 1912.

Gaston Gineste et le conseil en 1935

Géraud MARONNE 1^{er} adjoint,
J.-Marie SERRE 2^{ème} adjoint,
ESPINOUSE, ISCHARD,
CALEBROUSSE, RIGAL, CHAUMEIL,
VIDAL, PERIER, VIGIER, BONAVE ...

A lire : **histoire locale et de famille.**

Laurent WIRTH, agrégé et docteur en histoire vient de publier aux éditions « Les Monédières » un ouvrage intitulé « à Larmes égales 1914-1945 ». Ce livre retrace l'histoire des deux familles WIRTH et GINESTE qui ont vécu et participé aux conflits de la 1^{ère} et de la deuxième guerre mondiale.

Gaston GINESTE fut maire de Chaussenac entre 1935 et 1959. Son frère Albert fut un médecin connu à Aurillac. L'une des filles (auvergnate) de ce dernier rencontra et se maria avec Pierre WIRTH (alsacien).

Le livre évoque plusieurs fois notre commune et apporte des précisions intéressantes et passionnantes sur l'histoire communale.

NB : Ce livre peut être emprunté à la bibliothèque.

LA MEMOIRE DE CHAUSSENAC DANS UN TIROIR !

Il y a quelques mois, avant l'été, M. Klem me fit part de sa découverte dans un tiroir à la mairie. En classant des documents, il retrouva un dossier avec des papiers anciens. Après analyse il s'avéra qu'il s'agissait de papiers datant de la Deuxième Guerre mondiale.

Ces documents ont trait à la vie quotidienne des chausсенacois durant la guerre, puisqu'il s'agit, s'étalant entre 1940 et 1947, de cartes de rationnement au nom de certain de nos ancêtres chausсенacois : Daubet, Espinouze, Robert, Chancel, Barry, Aigueperse. Ces documents nous renseignent sur la vie quotidienne pendant la guerre, car dès 1939, le gouvernement met en place le rationnement.

Mais, avec la défaite en juin 1940, la France se retrouve soumise à de lourdes obligations envers le vainqueur nazi. Une indemnité d'occupation journalière est versée à l'Allemagne pour la présence de ses troupes sur notre territoire. L'approvisionnement en produits extra-européens cesse. L'occupant prélève les ressources nécessaires à son effort de guerre, et ce au détriment de la population française qui passe de la pénurie au manque. Le rationnement est renforcé. Chacun en fonction de son âge et de ses besoins (un travailleur aura droit à plus qu'un retraité par exemple) reçoit une carte d'alimentation, une carte de pain, une carte de vêtement, etc.

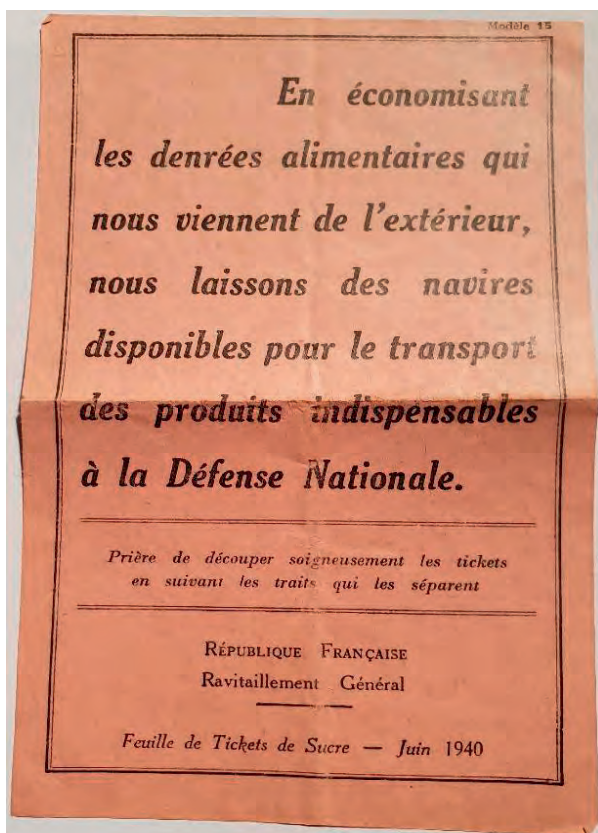
Ainsi, pour le pain, le titulaire de la carte se rend chaque jour à la boulangerie et en échange du coupon du jour, peut acheter la ration de pain à laquelle il a droit. Mais, s'il ne peut se rendre à la boulangerie, il ne pourra le jour suivant, faire valoir le coupon de la veille en même temps que celui du jour...

Au milieu de ces cartes, nous avons aussi retrouvé des fiches de demande de cartes dont certaines sont établies au nom de personnes venant de Marseille. Ceci nous rappelle que la commune a accueilli des réfugiés marseillais pendant la guerre.

Ce système de cartes de rationnement va perdurer après la guerre jusqu'en 1949.

Une idée d'exposition pour un été prochain... ?

Nicolas Ivanoff



Mod. 3 FICHE DE CONTROLE

NUMÉRO de la nouvelle carte et catégorie actuelle: 91813 M (A remplir par la Mairie.)

NOM: AIGUEPERSE (X) (ou MARIÉE, VEUVE ou DIVORCÉE indiquez leur nom de famille et le nom de famille de leur conjoint, et le genre de leur mariage.)

Prénoms: Alice Marie

Nationalité: Française Sexe: F

Naissance: Date: 16 Décembre 1909 Commune: Chaussenac (Pour Paris et Lyon, indiquer l'arrondissement.) Département: Haute-Garonne (ou Colonie, ou Pays étranger.)

Profession: Ingénieur-Brousseau

Domicile: Département: Gard Commune: Mimos Rue: Emile Jarnais n°19

Je certifie qu'il n'a pas été déposé d'autre fiche de contrôle au nom du consommateur faisant l'objet de la présente fiche.

Nom, prénom et adresse du Signataire (1): A. Aigueperse, le 22/11/1946

SIGNATURE: A. Aigueperse

(1) A ne porter que lorsque la fiche n'est pas tenue par le consommateur lui-même.

Toutefois, l'usage de l'écriture est autorisé sur les tickets et cartes de rationnement.



Centenaire de la fin de la première guerre mondiale



23 enfants de Chaussenac morts pour la France

*VALEIX Paul
LAVERGNE Jean
CAZAL Julien
CHEYMOL Joseph
DISCHANT Clodomir
VIDAL Pierre
TISSANDIER Joseph
ESCOUBEYROUX Léon
ESCOUBEYROUX Théodore
ESCOUBEYROUX Jean-Baptiste
BORDORIE Clodomir
DELPEUCH Antoine*

*VEYSSIER Marius
BOUTIN Paul
AMBLARD Jean-Pierre
DEYDIER Alphonse
CHANUT Romain
MARCHE René
FILIOL Antoine
FAURE Jean-Marie
DUMAS Auguste
PERRIER Louis
DELBOS Léon*



On invite toute la population à la cérémonie au monument aux morts qui se déroulera le **11 novembre 2018 à Chaussenac** puis à Pleaux avec toutes les associations des anciens combattants et municipalités du canton.

D'autres manifestations seront également organisées à l'échelle du Canton début novembre (voir date, heure et lieu sur la presse locale) : deux pièces de théâtre les 4 et 29 novembre (histoires de « poilus »).

Environnement

Trame verte et bleue avec Saint Flour Communauté : grâce à son programme de plantation de haies, bosquets, restauration de murets, mares, ...

Air pur dans le Cantal

C'est un atout qui pourrait certainement être mieux valorisé pour accueillir des urbains de nos métropoles « engorgées » et des touristes.

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT ...

La municipalité a mis en place des panneaux d'information

- près des conteneurs de tri sélectif afin de rappeler aux usagers l'interdiction : de déposer au sol des déchets et autres encombrants
- à l'entrée du cimetière : pour rappeler l'emplacement du dépôt des fleurs fanées et autres détritiques.

Urbanisme

Nous rappelons aux propriétaires qu'une autorisation de travaux doit être complétée et déposée à la mairie pour tout ravalement de façade (couleur, ...), changement d'huissierie, ...

Merci de s'y conformer.

Le Maire

Opération kit de compostage de la Communauté de Communes



Recensement de la population de Chaussenac du 17 janvier au 16 février 2019

Agent recenseur : Madame PETIT Josiane
Coordinateur communal : Madame CAPEL Isabelle

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur.

Le Mot des Associations...

CEREMONIES COMMEMORATIVES

Elles peuvent être organisées dans les meilleures conditions et respects grâce à l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, des membres locaux de la FNACA (anciens d'Algérie), la municipalité et aux habitants qui assistent aux cérémonies.

8 mai :

Extraits du message de la secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées :

« Souvenons-nous de toutes celles et tous ceux qui périrent, anéantis par la folie criminelle des nazis : victimes de l'extermination, persécutions et de l'oppression, déportés, fusillés, massacrés, internés, martyrs d'une idéologie barbare... »

La victoire des nations alliées, le 8 mai 1945, a consacré la victoire de la démocratie, des valeurs universelles et de la dignité de l'Homme. L'idéologie criminelle et raciste était vaincue... »

14 juillet : Fête nationale.

« Cette fête commémore non seulement la prise de la Bastille en 1789 mais le 14 juillet 1790 où le nouveau régime organisait la fête de la Fédération de la République-célébrée le 1er vendémiaire de chaque année de 1792 jusqu'en 1803 ».

« Cette fête rappelle la nécessité de réunir tous les républicains autour de ses valeurs fondamentales de LIBERTÉ-EGALITE-FRATERNITÉ, pas seulement déclaratives mais à mettre en action tant à l'échelle locale que nationale » (J.K).



Commémoration du 19 mars 1962 :

Le Comité cantonal FNACA a organisé une nouvelle fois-au mieux, cette commémoration. La municipalité de BRAGEAC a dévoilé la plaque commémoratives du 19 mars 1962, apposée sur le monument aux morts, au milieu d'une grande assistance et tous les drapeaux ACPG et FNACA des communes. Le repas fraternel s'est déroulé à la salle des fêtes de Chaussenac, en présence d'une centaine de convives.



« L'heure est venue du passage, de la blessure, de la mémoire douloureuse à l'histoire accomplie, à l'apaisement, à une nécessaire réconciliation des mémoires »

Benjamin STORA.
(historiens spécialisé sur l'histoire de l'Algérie).

Devoir de mémoire : on peut se féliciter de l'initiative de l'équipe pédagogique du Collège R. Cortat de Pléaux, d'avoir organisé une visite au Mont Mouchet et à Oradour sur Glane avec les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} (à noter aussi le concours de la FNACA de Pléaux).



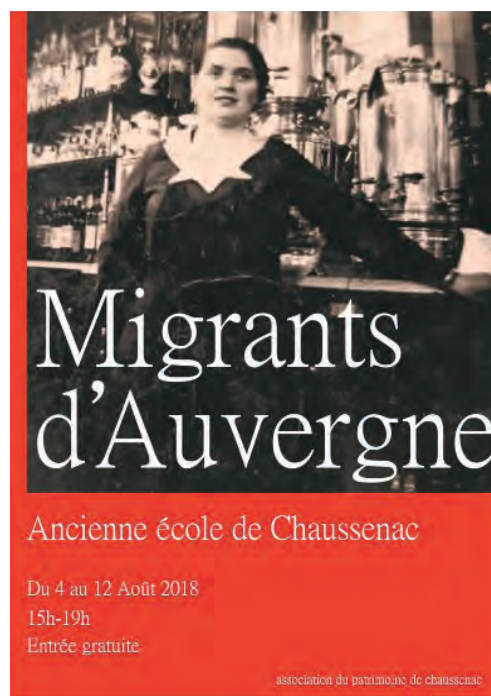
Association Patrimoine de Chausсенac

L'été 2018 a été riche en événements. Deux pièces de théâtre, un concert jazz, une exposition et une campagne de restauration.

Avec l'aide conjuguée de la paroisse, de la Commune et du Département, l'Association a contribué à la restauration du retable « dit de la Vierge », confiée à Catherine Burgues. Le coût de cette restauration est évalué à 13.000 euros.

L'exposition « Migrants d'Auvergne » a remporté un réel succès avec près de 200 visiteurs en une semaine. Un catalogue de l'exposition édité par l'Association sera mis en vente bientôt.

L'année prochaine c'est l'exposition de photographies « Quoi de 9 ? » qui se tiendra.



Concert de Jazz du 14 juillet 2018

Enfin, l'Assemblée générale de l'Association, réunie le 11 août dernier a renouvelé le Bureau et se compose pour une année de plus de Danièle Degoul-Sazos, Jean-Marie Hallu et Nicolas Ivanoff. Monsieur Klem reste président d'honneur.

Il est encore temps de payer votre adhésion 2018...

Le Bureau



Bibliothèque

De nouvelles adhésions, mais aussi des inquiétudes...

Vers la fin de l'année scolaire, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents, et bientôt Christine, une bénévole viendra s'ajouter à notre petite équipe. Nous espérons que cette collaboration nous apportera une aide précieuse, des idées différentes et donnera ainsi un nouvel élan à notre bibliothèque. En effet, la médiathèque d'Aurillac s'inquiète de la diminution progressive du nombre des livres et autres supports empruntés à notre bibliothèque. Plus que jamais nous vous incitons à venir nombreux nous rencontrer pour passer un moment convivial, discuter, partager un café ou lire sur place. Nous vous rappelons que la bibliothèque met à votre disposition une grande variété de livres (documentaires, romans, BD, biographies, romans policiers, ...) des CD (chansons françaises ou étrangères, musique classique, comptes et comptines pour enfants, ...) des DVD ainsi que des « livres à écouter » (pour ceux qui ne peuvent plus ou veulent pas lire un texte).

Dans cette série nous vous proposons :

- « Au revoir là-haut » Prix Goncourt de Pierre Lemaître, lu par l'auteur ;
- « Cher amour » de Bernard Giraudeau (coup de cœur de l'Académie Charles Cros) lu par J.Pierre Marielle ;
- « Le lièvre de Vatanen » d'Arto Paasilinna, lu par Jérémy Lopez de la Comédie Française ;
- « Mal de Pierres » roman d'une beauté troublante de Milena Agus, lu par Sandrine Willems ;
- « Saules aveugles, femme endormie » de Harueki Murakami, lu par Sylvain Machac (ce sont de petits contes de notre quotidien, pleins de poésie).

Les bénévoles vous recommandent la lecture de :

- « Le livre que je ne voulais pas écrire » d'Erwan Larher qui s'est trouvé un soir de novembre au mauvais endroit (Le Bataclan) et au mauvais moment ;
- « l'art de perdre » d'Alice Zeniter (Prix littéraire le Monde, Pris des librairies de Nancy). Il s'agit d'une fresque qui raconte le destin de générations successives entre la France et l'Algérie.

Rappel d'ouverture de 14h à 16h le mercredi.

Adhésion : 5 € par an.

L'équipe de bénévoles



Un souffle de poésie ...

Premiers bourgeons,
Revoilà la tendre saison !

Va mon amie,
Sans souci ;

Ouvre ton cœur,
Fais-toi fleur :

La nature exagère sa verdure.

Bientôt des gargouillis dans les ruisseaux...
Promesse de belles cohues dans les taillis !



L'épineux sort de sa longue nuit.
Les volantes reprennent leurs va et vient,
Nous n'aimons pas bien, mais, acceptons,
Puisque c'est le retour de la belle saison.

La fourmi a repris son colis
Le hanneton, quel glouton !
L'abeille s'étourdit dans des éclats inouïs !

Pollen de vie.
Mon soleil luit !
Passion de ma vie
Mon corps oublie les meurtrissures enfouies

Véro



À la fin d'un été caniculaire qui restera dans les annales de l'histoire de la météo, un point sur ce début d'année et sur nos activités estivales est de mise.

Les deux premiers mois de l'année furent consacrés comme chaque année à la réalisation du plan de chasse chevreuil. On peut constater une fois de plus que la densité de population de cette espèce reste d'un très bon niveau.

Le printemps fut propice aux aménagements extérieurs, les travaux sur la volière ont repris. Cet outil ayant pour but à terme de permettre d'implanter dans la nature des faisans et des perdreaux nés sur place. Après des débuts prometteurs, grâce à l'énergie déployée par quelques chasseurs à l'origine du projet, et avec la complicité des premiers oiseaux qui s'étaient bien acclimatés à leur nouvel habitat, tout semblait très bien parti. Malheureusement des dégâts sur la structure et dans les rangs de ces occupants dû aux nuisibles, voire à la malveillance suite à des disparitions encore inexpliquées à ce jour, puis à la neige, avaient eu raison des bonnes volontés. Mais tel le phénix qui renaît de ces cendres, voilà de nouveau la volière opérationnelle grâce à l'obstination et au courage des instigateurs du projet. Souhaitons bonne chance ou plutôt bon vol à tous.

Le mois de juin vit la mise en place d'un nouveau bureau. Guy Seillier souhaitant prendre du recul cède la présidence à la jeunesse, Valentin Delbos devient le nouveau président après avoir prouvé au fil des ans son implication au sein de l'association malgré son jeune âge. un remaniement inattendu qui prouve bien qu'être continuellement exposé en première ligne use les plus valeureux. Mais connaissant la générosité et le courage de Guy, nul doute qu'il restera encore le guide de tous pour un bon bout de temps.

Les idées mènent bon train dans notre ACCA et cette année, il fut décidé de créer une nouvelle manifestation pour la fête patronale. C'est ainsi qu'est née la Rando Aligot, une randonnée permettant à tous, et pas uniquement aux personnes issues du milieu cynégétique, d'être acteurs de la manifestation et pas seulement spectateurs.

C'est ainsi qu'après plusieurs week-ends passés à aménager les chemins, grâce à l'investissement de tous, après moult fou-rire et quelques courbatures, grâce également à l'aide précieuse de Mr Blanchet de Cussac et de Mr Gaston pour le balisage la première édition de la Rando Aligot prit forme.

Le jour venu, c'est pas moins de quatre-vingts personnes qui se sont lancées dans l'aventure sous un soleil de plomb, malgré trois circuits plus ou moins longs, bon nombre choisit de faire la grande boucle sans s'occuper du thermomètre pourtant dans le rouge. Mais avec l'aide des ravitaillements judicieusement mis en place, tout le monde put regagner l'arrivée sans encombres. Et c'est autour de l'étang de la Ganelle qu'un buffet géant fut proposé aux participants et autres accompagnants qui étaient bien plus nombreux qu'au départ de la randonnée, certains ayant choisi l'option de ne pas bronzer sur les chemins,... et comme on les comprend !!

Ce lieu fut mis exceptionnellement à disposition par son propriétaire Mr Morello qui pour l'occasion œuvra tout le jour en compagnie de sa femme pour nous permettre de passer un agréable moment dans cadre magnifique, et qui plus est rafraîchissant.

Alors une fois de plus merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette première édition, les membres de l'ACCA bien sûr toujours volontaires, toutes les personnes de la commune et membres d'autres associations pour leur soutien, et les propriétaires sur qui on peut toujours compter et bien entendu tous les acteurs de cette journée, courageux marcheurs et sympathisants.



Voici donc un été de plus qui se retire, laissant apparaître dans son sillage une nouvelle campagne de chasse. Cette année deux jeunes recrues viendront faire leur apprentissage et augmenter nos rangs, faisons en sorte de leur inculquer le sens des responsabilités avant tout. La chasse n'est pas un jeu et la sécurité prime sur tout le reste, gardons à l'esprit que nous détenons des armes et que c'est malheureusement souvent dans le feu de l'action que les imprudences arrivent. Sachons aussi leur enseigner la convivialité, le respect d'autrui et le partage car c'est ainsi que pourront tous ensemble évoluer plus sereinement dans ces beaux paysages qui nous entourent et dont nous ne sommes que les locataires le temps d'une vie, ne l'oublions jamais.

Bonne campagne 2018/2019 à tous les chasseurs et bel automne à tout le monde.

Amitiés,
Thierry. L



CLUB-INTER AGE

Le Club s'est réuni en début d'année pour former un nouveau Bureau.

Le Club compte 42 adhérents et a établi le programme de l'année : repas de printemps à Arches qui a connu un beau succès, tout le monde était ravi, puis ce fut le thé dansant avec Guy Loubeyre à la satisfaction de tous, ainsi que la soupe au fromage.

Le voyage du mois de juin à Martel était joyeux, tout le monde était enchanté de cette journée.

Au mois de juin une nouvelle trésorière s'est jointe à nous pour remplacer le trésorier précédent.

La Kermesse du mois d'août a été une belle journée malgré la chaleur. Merci aux personnes qui ont donné des lots.

Notre deuxième thé dansant avec Jean-Bernard Loubeyre a remporté un vif succès (120 entrées) ainsi que la soupe au fromage.



Maintenant nous donnons rendez-vous aux adhérents pour le début décembre à l'occasion de son repas de Noël qui sera servi dans la salle des fêtes.

Denise BLANCHER - Nicole LAC
Présidentes



Activité gymnastique rythmique



L'activité a repris tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 18 h45 à 19h45 dans la salle des fêtes de Chaussenac. Le premier cours vous est offert.

Venez découvrir ce petit club dynamique dans une ambiance chaleureuse et jovial ouvert à tous : petits et grands.

Renseignements et inscriptions sur place : 06-31-33-76-02.

Comice agricole

La fête du pain avec génisse à la broche est devenue au fil des années un rendez-vous estival. Elle rassemble non seulement population rurale, mais aussi de nombreux touristes. Le comice agricole, organisateur de la manifestation, conforte la renommée acquise de cette fête. Vente de pains, génisse à la broche, aligot, bal, pétanque, jeux pour enfants faisaient partie du programme. Rendez-vous le 13 octobre au comice communal « Salers ».



photo d'archives comice 1970

Il se passe toujours quelque chose à Chaussenac !

CHAUSSENAC
Le comice agricole présente
21 + 22 JUILLET 2018
LA FÊTE DU PAIN ET SA GÉNISSE À LA BROCHE

SAMEDI 21
10h: Vente pains, pizzas, bounniols, choux farcis, pâtisseries... cuits au four à bois
20h: REPAS (sans alcool)
Melon-Génisse Salers
Aligot à volonté-fromage-glace
Adulte: 15€
et -12 ans: 8€
21h: BAL ANIMÉ PAR Mathieu MARTINIE et son orchestre.

DIMANCHE 22
13h30: CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTES (10€ par équipe)
19h: Restauration sur place avec LA PIZZA DES VOLCANS

La manifestation se déroulera à l'ancienne coopérative de Chaussenac, à côté du stade. Présence de structures gonflables à l'entrée pour les enfants.

LA BONNE ETOILE POUR L'USC

Lors du dernier bulletin municipal, j'avais évoqué un scoop, mais ne l'avais pas dévoilé. Je ne vais pas vous tenir plus longtemps en haleine, mais n'allez surtout pas imaginer que je me suis inspiré des histoires de Pierre BELLEMARE ou de Christophe HONDELATTE.

Ces faits sont bien réels et se sont déroulés à Chaussenac :

« Il y a environ 10 mois, je jardinais ; à grands coups de bêche je retournais sans retenue la fertile terre de mon potager. La cadence était relativement élevée, mais avec beaucoup de vigilance, je prenais soin de ne pas détruire les structures et la texture du complexe argilo-humique du sol de mon lopin de terre. Soudain ! Lors d'un coup de pelle bêche fébrile voire désespéré, j'aperçus un colifichet brillant. Je le saisis , pantois. Je devais me rendre à l'évidence ; je tenais dans mes mains une boule de cristal ! Je m'empressais de mieux la nettoyer et je compris rapidement que ce bibelot pouvait prédire l'avenir. Sans aucune hésitation mais avec une certaine appréhension, je l'interrogeais sur le destin de l'USC.

Et ce jour-là, le 13 novembre 2017 à 15h15 précises, jour de foire à Pléaux, que j'apprenais que notre Club de foot allait vivre une saison magique, en accédant en Départemental 4 et revenir de Baradel avec la coupe BARRES en poche. Incroyable non ! Je sais que quelques langues médisantes vont imaginer et croire que dans mon potager, d'autres plantes y poussent. Ce n'est pas faux ! Il y a aussi un *Pyrus communis Williams* en fait un poirier si vous préférez. Je suis toujours en possession de cette fameuse boule de cristal, mais pour des raisons personnelles , je préfère m'en séparer. Donc, bientôt, sur le Bon Coin vous allez sûrement voir apparaître l'offre qui sera naturellement gratuite. »

Après ce petit moment délirant et débridé, revenons à des choses plus terre à terre si je peux m'exprimer ainsi.

Depuis quelques jours nos joueurs ont remis le bleu de travail et la reprise du Championnat a eu lieu le 8 septembre.

Même sans mon "matos" pour me projeter dans le temps, je reste persuadé que cette saison sera riche sur le plan sportif et extra-sportif.

Pour terminer AU NOM de l'USC je remercie l'énorme public qui est venu soutenir notre équipe lors de la finale de la coupe BARRES à BARRADEL ainsi que M. le Maire et son Conseil Municipal pour la Cérémonie organisée en l'honneur de notre Club de foot pour fêter ces bons résultats. Comme dirait notre secrétaire « *Portez-vous bien !* ».

Vive l'USC !

Christian LESCURE



Suite à l'Assemblée générale voici la composition du Bureau :

Président d'honneur : Jacques KLEM

Président : Christian LESCURE

Vice-Présidents : Guillaume MEILLOC et Xavier DAYRAL

Secrétaire : Michel LESCURE

Secrétaire adjoint : Lucie BLANCHER

Trésorière : Pauline DUFAYET

Trésorier adjoint : André CHAMELOT

Commissaire aux comptes : Christophe PLAZE

Entraîneurs : Gérard MARY assisté de Xavier DAYRAL